



Faute grave, qui va le savoir ?

Par **marveljojo75**, le **05/01/2010 à 12:06**

Bonjour,
Une question toute bête.
Voulant démissionner de mon poste actuel, mon patron me propose un licenciement pour faute grave, afin que je puisse toucher les assedics (le chômage)
Cela me permettrait aussi de toucher mes congés payés (mon patron me l'assure et je le crois).
Ma question : qui saura que j'ai été licencié en faute grave ??
Peut être en faute simple est ce meilleur ?
Merci d'avance, pour tout commentaire.
Bonne et heureuse nouvelle année !!
MJ

Par **marveljojo75**, le **05/01/2010 à 19:50**

Bonsoir Damon_33,
Merci pour ta réponse.
Mon objectif n'est pas d'attaquer mon employeur !!!!
Je voulais démissionner et il me propose de toucher les assedics, c'est plutôt sympa, non ?
Pour ce faire, il m'a proposer un licenciement pour faute grave, et je voulais savoir si cela pouvait apparaitre quelque part ensuite, ou même me nuire ?
J'envisage de monter une entreprise en prestation de service informatique.
Est ce qu'un licenciement pour faute grave peut avoir un effet sur ma demande d'accre et sur le fait que je voudrais capitaliser mon chômage ? (c'est à dire obtenir 50% de mes droits en 2 fois (espacé de 6mois) ??
Merci pour toutes infos :)
Cordialement !
MJ